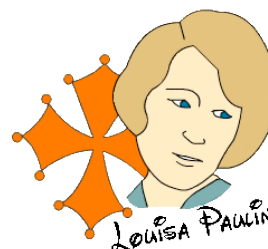




SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Collège Louisa Paulin
Rue du commandant Montalègre
31 600 MURET
Tél : 05 62 11 60 70
Fax : 05 62 11 60 79
section11muretain@orange.fr



A Muret, le 2 juillet 2018

COMPTE RENDU REUNION SECTION SPORTIVE FOOTBALL *Lundi 2 juillet 2018*

Suite à la réunion regroupant les parents de la section sportive Football du collège Louisa Paulin, nous vous faisons parvenir un compte rendu résumé ;

Présents :

- 26 familles représentées
- 23 familles excusées
- Marco Sentein – Directeur des sports (représentants de la ville de Muret)
- Pierre Gilbert – Responsable technique de la Section sportive Football
- Olivier Légise – Responsable pédagogique et administratif de la Section sportive Football

Préambule :

Les responsables de la section sportive football ont souhaité réunir les parents dans le cadre de l'association afin de pouvoir échanger sur :

- L'évolution du Projet Pédagogique
- Le rôle de l'Association sportive du « Onze Muretain »
- La nouvelle convention de partenariat
- Les inscriptions et l'effectif pour l'année 2018-2019

De nombreux sujets ont été abordés et ont permis, à de nombreux parents d'échanger sur des préoccupations

Réunion :

1. Dérogations

De nombreux parents ont pu exprimer leurs préoccupations au regard de la situation des dérogations et l'absence de réponse à leurs recours.

Il a été rappelé que le Rectorat avait pris la décision de limiter le nombre d'élèves, notamment pour les nouveaux arrivants de 6^{ème}, afin de permettre une sécurité optimale pendant toute la durée des travaux.

A noter que de nombreux établissements sont dans la même situation. Les dérogations sont acceptées à titre exceptionnel ou la plupart du temps refusées.

M Léglise a rappelé le soutien aux familles concernés de la part des responsables de la section et de l'établissement. Chaque personne reste attentive à l'évolution des demandes, des recours et des retours formulés.

2. Partenariat Mairie de Muret

M Sentein, directeur des sports représentant la ville de Muret, a rappelé le partenariat historique entre la ville, la section sportive football du collège Louisa Paulin et l'association du Onze Muretain :

- Installations sportives de qualité (terrain synthétique, vestiaires récents, gymnase et futurs projets d'aménagement)
- Subvention versée à l'Association permettant d'assurer la pérennité au travers le défraiement du responsable technique.
- Soutien et suivi administratif de l'association.

3. Projets - année 2018 2019

M Léglise a rappelé l'importance du cadre scolaire et pédagogique dont il sera le référent. Dans le cadre de ce triple projet, les jeunes de la section sont avant tout des élèves. Nos exigences restent prioritairement liées aux conditions d'apprentissage et du rôle d'Elève.

M Gilbert a expliqué notre souhait de maintenir chaque jeune dans la réussite de ce triple projet :

- Scolaire
- Educatif
- Sportif

Nous souhaitons continuer à transmettre des valeurs positives et saines au sein de la section sportive autour du Respect, Vivre ensemble et Exigence.

Un calendrier sera donné en début d'année et évoluera dès que les temps de compétitions seront posés.

Une Assemblée générale du Onze Muretain sera réunie au mois de septembre 2018 afin de présenter plus précisément :

- Projet pédagogique 2018 – 2020
- Bilan et Projet financier 2018-2019
- Organisation et fonctionnement

4. Rôle de l'Association « Onze Muretain »

Cette association est celle des parents. Ainsi, leur implication détermine le dynamisme de cette structure. La section sportive a besoin de parents référents, désireux de développer et faire vivre leur association.

Lors de l'AG du mois de septembre, les responsables de la section feront appel à candidatures parmi les forces présentes.

Statutairement, l'association se structure en :

- Parents, membres du bureau qui définissent un(e) Président(e) et des rôles différents au regard des compétences de chacun
- Trésorier : enseignant de l'établissement (M Gazano actuellement)
- Secrétaire : responsable de la section sportive (M Léglise actuellement)

5. Inscriptions 2018-2019

Il a été rappelé que les inscriptions à la section sportive football doivent s'effectuer avant le **6 juillet 2018** (enveloppe à l'attention de M Léglise) afin de pouvoir commander les tenues le plus rapidement possible. Des documents sont à votre disposition sur le site internet afin de clarifier les pièces à fournir pour valider votre inscription à la section sportive football :

- ☐ **L'adhésion de 70 euros** à l'Ordre de l'Association Sportive du collège Louisa Paulin
- ☐ **La fiche de renseignement** remplie et signée (en spécifiant les tailles pour les tenues)
- ☐ **Le contrat moral de la section** lu et signé
- ☐ **Une enveloppe** timbrée et adresse indiquée
- ☐ Une **Photo d'identité**.

Les responsables de la section se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Sportivement

Pierre Gilbert et Olivier Léglise

